

Charte IA Responsable

Document d'engagement de l'organisation

DISTRIFORCE

Date d'engagement : 08/07/2026

Fontenay-sous-Bois - France

Preuve / fiche signataire en ligne : <https://charter.isit-europe.org/signataires-charte-nr/fiche-signataire/?id=1626>

Avec l'IA générative, l'Intelligence Artificielle (IA) se démocratise et prend, chaque jour, une place toujours plus importante dans la transformation des organisations et, plus globalement, de la société. Elle offre de nouvelles perspectives importantes de création de valeur mais comporte également des impacts et des risques importants notamment sur les plans social et environnemental.

Avec la signature de cette charte, en conformité avec les différentes réglementations applicables (notamment l'IA Act), l'organisation s'engage à mettre en place et/ou utiliser des Systèmes d'Intelligence Artificielle (SIA) responsables : au service et maîtrisés par l'Humain, de confiance, inclusives, non-discriminatoires et écoresponsables.

1. UNE IA AU SERVICE DE L'HUMAIN

Nous nous engageons à mettre l'IA au service de l'humain dans le cadre du travail.

- En développant une IA qui conforte le rôle central des collaborateurs tout en renforçant leurs capacités
- En les sensibilisant et en les formant aux bons usages des IA et à leurs impacts
- En respectant l'autonomie, la qualité des interactions sociales et le sens du travail
- En intégrant dans ses spécifications d'achats le respect des traités internationaux qui visent à garantir que les activités liées à l'IA respectent notamment les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit

2. UNE IA INCLUSIVE ET ÉTHIQUE

Nous nous engageons à développer une IA inclusive et éthique.

- En s'organisant pour réagir à toutes formes de discrimination qui pourraient résulter des données biaisées
- En rendant les services numériques liés à l'IA compréhensibles et utilisables par des personnes en situation de handicap

3. UNE IA DE CONFIANCE

Nous nous engageons à construire une IA de confiance.

- En informant les utilisateurs en toute transparence de leur interaction avec un système d'IA ainsi que sur les sources de données utilisées
- En expliquant le fonctionnement des algorithmes d'IA de manière claire et accessible (en précisant les principes, les sources, les données exploitées et les facteurs influençant les résultats finaux)
- En veillant à la mise en place d'une supervision humaine pour toutes activités à risque
- En renforçant la robustesse des systèmes d'IA contre les cyberattaques

4. UNE IA ÉCORESPONSABLE

Nous nous engageons à adopter une IA écoresponsable.

- En s'assurant de la bonne utilité des cas d'usage
- En adoptant des modèles d'IA frugaux au regard des usages
- En estimant et en minimisant l'empreinte environnementale des systèmes d'IA tout au long de leur cycle de vie

NB : cette charte complète la Charte Numérique Responsable de l'Institut du Numérique Responsable (INR). Une organisation peut s'engager à signer les deux chartes, ou bien seulement l'une ou l'autre.



Fait pour valoir ce que de droit.

François Cazals
Gérant